

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR

Seuil d'information et de recommandation



Communiqué du: **11/04/2017 14h00**

mise à jour :

Observations: **mardi 11 avril 2017**
Terminé

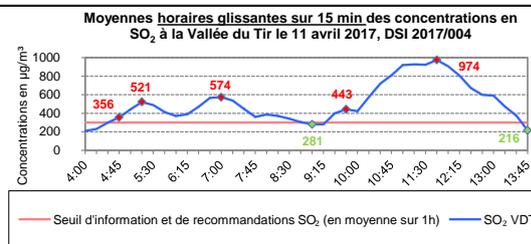
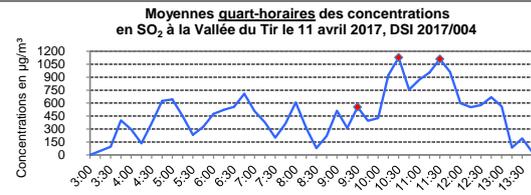
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées depuis 3h45.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 4h45, avec une valeur de 356 µg/m³ (en moyenne horaire de 3h45 à 4h45). La moyenne maximale enregistrée est de 974 µg/m³ de 10h45 à 11h45.

Le dépassement de seuil a pris fin à 13h45 avec une concentration moyenne de 216 µg/m³.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	356 µg/m ³ en moyenne de 3h45 à 4h45 443 µg/m ³ à 09h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	281 µg/m ³ à 9h 216 µg/m ³ à 13h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	10h
Maximum horaire (concentration - heure)	974 µg/m ³ en moyenne de 10h45 à à 11h45
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents forts de 17 à 20 kt (rafales entre 30 et 42 kt) sont orientés de secteurs nord/nord-ouest à nord-ouest depuis 2h00 ce matin.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était déjà alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) le 10 avril à 16h58.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par ScalAir peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure